



Litige avec un dépanneur de télévision

Par **jerome39**, le **05/06/2015** à **16:23**

Bonjour à tous,

Mes beau-parents ont fait appel à un dépanneur pour leur télévision. Ce dernier se déplace et prend la télévision avec lui. Il ne leur fait aucun document à ce sujet.

Après quelques jours, le dépanneur appelle mes beaux-parents pour leur dire qu'il a commandé la pièce et que la TV fonctionne à nouveau (Pas de devis signé). Il leur demande de se déplacer pour régler le déplacement qui est de 79 euros. Mes beaux-parents ont réglé en espèces mais ce dernier ne fait pas de reçu ou de facturation. Mes beaux-parents ne souhaitent pas réparer dans un premier temps leur TV, après quelques jours il téléphone au dépanneur et ce dernier répond qu'il a jeté la TV vu qu'il n'avait pas de nouvelle.

Pouvez-vous me conseiller merci.